Convocation
Assemblée Générale 2024 - ATPS
18 Mars 18h30 à l'Escaut

Chèr·e·s membres,

Retrouvons-nous le **Lundi 18 Mars**, de **18h30 à 21h30**, pour l'**Assemblée Générale 2024** de l'Association de Technicien·ne·s Professionnel·le·s du Spectacle, en présentiel, à L'Escaut Architectures (Molenbeek-Saint-Jean).

Au-delà des formalités, cette Assemblée Générale est l'occasion d'échanger autour d'un verre sur vos réalités et besoins, de s'informer, de se mobiliser et de s'entraider sur les luttes actuelles !

Venez nombreux·ses, ces rencontres sont essentielles !

L'AG est ouverte à tous·tes les membres, adhérent·e·s comme effectif·ve·s.
Merci de confirmer votre présence auprès de **pauline@atps.be**.

- ORDRE DU JOUR -

#1 – 18h30 – Assemblée Générale de l'ATPS
- réservée aux membres effectif·ve·s en ordre de cotisatisation 2023 _

• Validation de l'ODJ
• Présentation et approbation du bilan comptable 2023*
• Démission / Election des membres au Conseil d'Administration
• Présentation des différentes activitées

#2 – 19h30 – ECHANGES LIBRES AUTOUR DE VOS BESOINS ET REALITES QUOTIDIENNES
_ *ouvert à tous·tes*_

Échanges libres autour d'un verre sur vos réalités et besoins au quotidien, mais également sur la façon dont l'ATPS peut devenir un outil de défense, de soutien, d'entraide pour ceux-ci (via, par exemple, des groupes thématiques d'action et de réflexion, ses activités, ses outils, son programme de formations, etc).

** Votation réservée aux membres effectif·ve·s. Les documents nécessaires (bilan comptable 2023, etc.) leur seront envoyés en amont de l'AG.*

- RAPPELS PRATIQUES -

Lundi 18 mars 2024 à 18h30

À l'Escaut architectures, rue de l'Escaut 60, Molenbeek-Saint-Jean 1080

L'AG est ouverte à tous·tes nos membres. Les membres **effectif·ve·s** en ordre de cotisation peuvent exercer leur pouvoir décisionnaire pendant les AG. Les membres **adhérent·e·s** sont plus que bienvenu·e·s à titre informatif et consultatif.

Vous êtes membres effectif·ve·s, mais plus en ordre de cotisation ? Versez votre cotisation annuelle sur notre compte (20 € pour les membres pro, 10 € pour les étudiant·e·s). Attention : l'espace membre de notre site rencontre quelques difficultés en ce moment, joignez-nous par mail si vous rencontrez un souci.

A.T.P.S ASBL - IBAN : BE68 0012 6138 1734
Paypal : paypal.me/ATPSBelgique

Vous souhaitez devenir membre ?
Écrivez à pauline@atps.be pour recevoir toutes les infos.

Vous souhaitez présenter votre candidature au Conseil d'Administration ?

Document utile : Candidature Conseil d'Administration 2024

Vous ne pourrez pas être présent·e et souhaitez remettre votre procuration à un·e autre membre ?

Document utile : Procuration 2024

Au plaisir de vous y voir !
Le Conseil d'Administration de l'ATPS